

BULLETIN MUNICIPAL



Janvier 2017



LE MOT DU MAIRE

Cette année verra l'aboutissement de travaux à coûts modiques réalisés en régie grâce à l'attribution de deux contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) qui génèrent une aide financière conséquente à l'employeur qu'est la commune et qui permet le maintien du personnel sur une année minimum. Depuis la création de l'aire de jeux, chacun a pu se rendre compte que les missions des employés ne se résument plus seulement à l'entretien du village, la tonte des herbes, la coupe des haies mais ils réalisent aussi des travaux de maçonneries, de carrelage de peinture et autres tâches.

En ces temps de crise économique et d'austérité, la diminution des taxes, en particulier celle sur les propriétés bâties a été voté par le conseil municipal. Elle prendra effet dès cette année.

Soyez certains que le conseil municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune. Je forme des vœux pour que l'année 2017 vous apporte, à vous-même et à vos proches, la joie, la réussite et la santé.

SOMMAIRE

Informations pratiques.....	Page 2
Cérémonies événements.....	Page 3
Projets, Travaux	Page 4-5
Etat Civil	Page 6

Mairie de Villanière

communedevillaniere@orange.fr

Site : <http://communedevillaniere.e-monsite.com>

Place de la Mairie
11600 Villanière

 04.68.77.15.65

 04.68.77.51.01

Informations pratiques

Les compétences de notre Communauté de Communes de la Montagne Noire



L'intégralité des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives des communautés de communes fusionnées est transférée au nouvel EPCI à compter du 1^{er} janvier 2014. Les compétences pourront être modifiées par le conseil communautaire de la communauté de communes issues de la fusion. La communauté de communes exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres pour la conduite d'action communautaire pour les compétences suivantes.

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace : élaboration d'un schéma paysage et bâti, signalisation touristique d'intérêt communautaire, élaboration d'une charte forestière territoriale,
- Actions de développement économique.

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Politique de logement et du cadre de vie,
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire,
- Action sociale.

Compétences supplémentaires

- Gestion des relais de télévision.

Prochaines Elections 2017

<u>Election</u>	<u>Date</u>	<u>Durée du Mandat</u>
Présidentielles	1 ^{er} tour le 23 Avril 2017 2 ^{eme} tour le 7 Mai 2017	5 Ans
Législatives	1 ^{er} tour le 11 Juin 2017 2 ^{eme} tour le 18 Juin 2017	5 Ans

Cérémonies

Sainte Barbe des Mineurs

L'exploitation des mines d'or de Salsigne s'est arrêtée en Décembre 2004, pourtant, cette tradition directement liée au monde de la Mine s'est Maintenu. Ainsi, bien qu'il n'y ai plus de mineurs en activité chez nous, la Fête de Sainte-Barbe, le 4 Décembre, perdure et a toujours constitué un des temps forts de l'année dans notre bassin minier.



Vœux du Maire



C'est avec un réel plaisir que le Conseil Municipal, le personnel communal, l'adjointe au Maire Mme Montech Josette et Le Maire Mme GARCIA Mireille vous ont accueillis pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui s'est déroulée le samedi 14 Janvier au foyer Communal. Grand moment de rencontre et d'échanges pour les habitants et notamment pour celles et ceux qui viennent de s'installer dans notre village.

Evénements à venir

Rallye Montagne Noire



La 38^{ème} édition du Rallye en Montagne Noire passera sur la Commune de Villanière le 21 et 22 Juillet 2017.

Loto des Chasseurs

Le Dimanche 26 Février 2017 à 15h00 au Foyer Communal aura lieu le traditionnel loto des chasseurs, de nombreux lots sont à gagner et répartis en 16 quines et 4 cartons plein. (Salle chauffée)

Projets, travaux

Une aire de jeux pour nos enfants !



Courir, grimper, se balancer... Désormais, les enfants de Villanière pourront profiter de l'Aire de jeux située Chemin de la Fontaine.

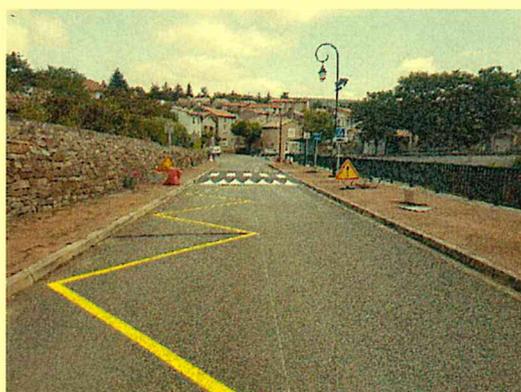
Une belle réalisation pour le plaisir des petits comme des parents.

Ce lieu est entretenu par le service technique de la Commune régulièrement.

Merci de respecter l'Aire de jeux afin qu'elle soit un lieu de plaisir et détente pour tous.

Traversée piétonne

Afin de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse parfois excessive quand ils arrivent sur le village, un radar pédagogique a été placé route de Cuxac. Pour la même raison, au niveau de l'abri bus aménagé par le département en 2016, une traversée piétonne pour la sécurité de nos enfants et de permettre l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, a été créée, Route de Salsigne (entrée sud).



Agenda d'accessibilité

Conformément à la loi, un agenda d'accessibilité a été réalisé sur une période de 3 ans. Le décret d'application de l'ordonnance créant l'ADAP a été publié le 6 novembre 2014. Elle accompagne la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public. Un autre décret du 21 décembre 2016 a institué la mise en conformité des voiries et espaces publics.

Les marches de la Mairie ont déjà été mises en accessibilité par la pose de peinture sur les nez de marches (Blanc) et contremarches (Jaune).

Les travaux consisteront à la réfection des allées du cimetière, à la réalisation de places handicapés et signalisation réglementaire à la Mairie et au Foyer Communal, à l'installation d'une double main courante centrale aux escaliers de l'église...



Contrats Aidés



Le Conseil Municipal a validé la création de deux contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour 2017, contrats de 20 heures par semaine subventionnés par l'état à 80% pour l'un et 65% pour l'autre. Ces emplois permettront la réalisation de travaux en régie comme le réaménagement de l'espace cuisine du Foyer et le remplacement du grillage au sol pour une meilleure sécurité des piétons et des voitures...

Inauguration du « Lés Cammazou »

Le permis du parc de la centrale photovoltaïque de Lés Cammazou a été déposé en Octobre 2010 et validé le 12 Avril 2012. Sa construction a débuté en 2015 pour une mise en service en Janvier 2016.

Cette énergie renouvelable est une énergie propre, non polluante qui contribuera à la sauvegarde de la planète. Cette manne financière venue de cette énergie que nous partageons avec le département est la bienvenue et nous permettra d'apporter du mieux vivre aux Villaniairais et Villaniairaise.



Inauguration du SAMBRES



Monsieur le Sénateur Roland Courteau a officialisé l'inauguration du parc éolien de Sambrès en coupant le ruban, avec l'aide de Monsieur le Député, Jean Claude Perez, Cyril Delpech, Président de la Communauté de Commune de la Montagne Noire, Christian Raynaud, Conseiller départemental du Canton de la Vallée de l'Orbiel, Olivier Perot, Directeur de Senvion et Matthieu Guérard, Directeur Général de RES en France.

ETAT CIVIL 2016

Naissances :



- Une petite Elisa est née le 30 Octobre 2016 au Foyer de Mme SEVILLA Chrystelle et Mr BEURON David

Décès :



- Bernard BRU le 26 Novembre 2016

Baptême Républicain :



- LAELLE Yona Foulon le 21 Mai 2016

Nouveaux habitants

- Famille WEBER à La Vitarelle

Formulaire d'appréciation

Votre appréciation nous est utile

Merci d'avance de bien vouloir prendre quelques minutes afin de remplir ce formulaire et de le retourner au secrétariat de votre mairie pour que votre prochain Bulletin Municipal vous apporte pleine satisfaction.

Trouvez-vous ce Bulletin utile

- Oui
- Non
- Sans opinion

Combien de fois aimeriez vous la parution de ce Bulletin ?

- Chaque trimestre
- Chaque 6 mois
- Chaque année

Trouvez-vous la présentation correcte ?

- Oui
- Non
- Sans opinion

Aimeriez-vous proposer des articles ?

- Oui
- Non
- Sans opinion

Observations pour les prochains numéros

Les personnes intéressées pour diffuser un article dans le Bulletin Municipal peuvent se rapprocher de la Mairie

